



INSTALLATION

Installer et préparer la mise en service d'une pompe à chaleur air/air

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **mettre en œuvre** une PAC air/air en appliquant les règles de l'art
- **expliquer** le fonctionnement et l'environnement réglementaire d'une PAC air/air

Programme

- Règles et bonnes pratiques d'installation
- Erreurs et pièges classiques à éviter
- Installation en conditions réelles :
 - Pose des unités
 - Travail du cuivre
 - Raccordements électriques
 - Raccordement des condensats
- Points de vigilance en vue d'une mise en service
- Savoir expliquer les fonctions de la télécommande
- Aspects réglementaires concernant la mise en service et du pilotage à distance (pour la mise en service, voir la formation AGR 1-00)

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Utilisation du matériel et outillage
- Cintrage du tube
- Pose unité intérieure et extérieure
- Pose des liaisons tube et câble

Apports théoriques

- Supports de formation remis aux stagiaires

LES + DE CETTE FORMATION

- Exercices pratiques de raccordement d'un split mural en situation réelle

CONCERNANT LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Conformément au code de l'environnement, une attestation d'aptitude est obligatoire pour le technicien, et une attestation de capacité est obligatoire pour la structure qui l'emploie.

L'attestation d'aptitude est obligatoire depuis le 4 juillet 2011.

Les stages AGR 1-00 et AGR 1-04 pourront vous aider à préparer l'examen AGR 1-03 afin d'obtenir cette attestation d'aptitude.



VOTRE BÉNÉFICE

Optimisez votre temps de pose d'un climatiseur et garantisiez la qualité de réalisation

Nombre de participants

8 maximum par session

Durée

1 jour, soit 7 heures

Public concerné

Professionnels désirant installer des appareils de climatisation réversible en résidentiel et petit tertiaire

Pré-requis

Il est impératif de connaître les bases de la climatisation ou d'avoir suivi la formation CLM 1-56

Parcours conseillé

CLM 1-56 ▶ **CLM 1-53** ▶ AGR 1-00

Tarif par stagiaire

370€ HT, soit 444€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis sous forme de QCM individuel / Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr
RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-03** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI

ATTESTATION APTITUDE

- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-04** / Préparation
- AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- CLM 1-56** / Sélection et vente
- TRV 1-03** / Fluides R32
- CLM 1-53** / Installation split
- CLM 1-55** / Installation gainable
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV niveau 1
- CLM 1-08** / SAV niveau 2

POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- PAC 1-56** / Sélection et vente
- AGR 1-06** / Formation QualiPac
- PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- PAC 1-03** / Installation
- PAC 1-05** / Manipulations frigorifiques
- PAC 1-06** / SAV
- PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr